

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos références : PU/2021/030A - 20210526

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur CUGNON Michaël, domicilié Rue des Comines 21 à 4140 Sprimont.

Le terrain concerné est situé Rue des Cloutiers - 4621 Fléron, cadastré Retinne section B n° 483 P 3.

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; S.D.C.: III.A.1- Zone intermédiaire - Zone de parc habité - habitat) et s'écarte du G.C.U pour :

- 1) Implantation de l'habitation non conforme (> aux 12m maximum par rapport à l'alignement),
- 2) Profondeur du volume secondaire non conforme (17m05 > à 8m maximum),
- 3) Profondeur totale de bâtisse non conforme (17m05 > à 15m maximum),
- 4) Modifications de relief du sol dans les limites latérales.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

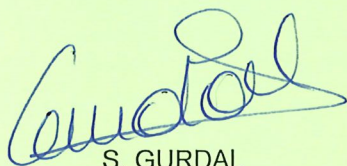
La date d'affichage de l'annonce est le 1^{er} juin 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 7 juin 2021 au 21 juin 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **27 MAI 2021**

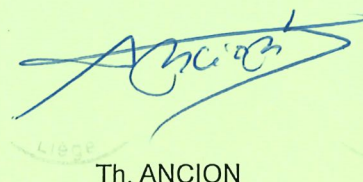
Pour la Directrice Générale,
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

